

# Vie de la société

Lettre de la Société Française de Pédiatrie

## Création d'un lien entre l'UNICEF et la Société Française de Pédiatrie

Jacques Hintzy<sup>1</sup>, Professeur Jacques Schmitz<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Président UNICEF France,

<sup>2</sup> Administrateur UNICEF France

juin 2009

La communauté d'intérêts de l'UNICEF et de la SFP pour l'enfant en ce qui concerne sa place dans la société, la défense de sa spécificité, la protection de sa santé, son épanouissement justifient le rapprochement de ces deux institutions.

Les actions de l'UNICEF, en effet, ne concernent pas que les pays en voie de développement. L'UNICEF est aussi concerné par l'enfant de France.

Tant au niveau national qu'international, l'UNICEF se fait l'avocat de l'enfance et sa mission de plaidoyer vise à sensibiliser les publics aux situations les plus difficiles des enfants et à les inciter à agir et à participer à la défense des droits de l'enfant. Grâce à la générosité du public, ce sont ainsi plus 40 millions d'Euros qui sont dédiés par l'UNICEF France, chaque année, au financement de programmes dans les pays en développement.

Agir au service de la défense des droits des enfants du monde à la fois en collectant des fonds qui financeront des programmes dans les pays en développement, mais aussi en sensibilisant les publics à la situation de l'enfance défavorisée et au rôle de l'UNICEF, telle est la mission de l'UNICEF en France qui mobilise plus de 5000 bénévoles, rattachés à 80 comités départementaux.

Le réseau des comités départementaux peut ainsi intervenir dans les classes grâce à un accord-cadre signé entre l'UNICEF et le ministère de l'Éducation nationale.

L'un des enjeux éducatifs de l'UNICEF France est également d'aider les acteurs de l'éducation en proposant des produits à vocation pédagogique.

Parallèlement, l'un des objectifs de l'Unicef France dans le domaine éducatif est de mettre l'accent sur la participation des jeunes. Dans les collèges, des « Clubs Unicef Jeunes », sous la conduite d'enseignants, regroupent des jeunes soucieux de mieux comprendre les problèmes des pays en développement. Dans les lycées, le programme « Jeunes ambassadeurs », soutenu par Clairefontaine, s'adresse aux jeunes de 15 à 18 ans qui souhaitent sensibiliser les autres jeunes aux droits de l'enfant.

L'UNICEF compte aussi un réseau de plus de 160 Villes Amies des Enfants, établi en collaboration avec l'Association des Maires de France. Ces villes partenaires s'engagent non seulement à soutenir l'UNICEF, mais aussi à renforcer l'application de la Convention en France. Les Villes amies ont adopté, en février 2009, un programme d'action pour atteindre ces objectifs ambitieux. Dans ce cadre, elles évaluent l'effort financier consacré aux enfants, elles utilisent un tableau de bord sur la situation de l'enfant dans la ville, organisent des journées autour de l'enfance et des droits, favorisent la prise de parole des enfants et des jeunes sur tous les sujets qui les concernent. La solidarité internationale occupe enfin, dans les Villes amies, une place fondamentale, avec l'organisation de nombreuses manifestations et un travail de fond avec les représentants de l'UNICEF.

Enfin, l'UNICEF France est garant de l'application de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) dans notre pays. Il a mis en place une mission « Enfance en France » qui lui donne une expertise sur la question du respect des droits de l'enfant sur le territoire français. Cette mission a pour objectif d'élaborer des positionnements forts sur la situation des enfants de France au regard de leurs droits ; elle détermine les aires de non application de la CIDE sur l'ensemble du territoire afin d'agir dans le sens d'une véritable action institutionnelle. Enfin, la Mission coordonne la participation de l'UNICEF France au processus de reporting auprès du Comité des droits de l'enfant des Nations unies à Genève. Par ailleurs, en 2009 l'UNICEF célèbre le 20<sup>e</sup> anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant. La Convention est une promesse faite il y a 20 ans aux enfants d'un monde plus respectueux de leurs droits par les pays qui l'ont ratifiée. Tenir cette promesse, tel est toujours l'enjeu 20 ans après, car malgré de réelles avancées, les droits des enfants sont encore trop souvent bafoués.

Compte-tenu de ces convergences, il a semblé aux Présidents de l'UNICEF, Monsieur Jacques Hintzy et de la SFP, le Professeur Alain Chantepie, que les enfants bénéficieraient grandement d'actions communes ou d'initiatives lancées en collaboration ou en accord, entre les deux institutions.

Le partage d'informations initié ici par ce « billet » de l'UNICEF, auquel répondra un « billet » de la SFP dans le bulletin de l'UNICEF « Les Enfants du Monde » est la première manifestation du rapprochement des deux institutions.

D'autres initiatives communes sont en cours de réalisation :

Le sponsoring de bourses d'études de 6 mois, renouvelables une fois, pour les DES de Pédiatrie représentés par l'Association des Jeunes Pédiatres, permettra aux jeunes médecins de participer à des projets de santé (prise en charge intégrée des maladies de l'enfant, malnutrition, SIDA...) pilotés par l'UNICEF dans les pays en voie de développement. Le premier boursier devrait partir en novembre 2009.

Un projet d'« Evaluation de l'intérêt économique de l'allaitement maternel et des mesures visant sa promotion dans un contexte français » par le Centre d'Études des politiques sociales, de santé et d'habitat (CRESGE de Lille) par modélisation mathématique de données bibliographiques devrait fournir des données supplémentaires aux promoteurs de l'allaitement maternel recommandé par l'OMS.

Des actions concertées auprès du Ministère de la Santé pour la promotion de l'Initiative « Hôpital Ami des Bébé » (IHAB) lancée par l'UNICEF il y a 15 ans et peu développée en France.

D'autres champs d'actions étendus s'ouvrent à la coopération en ce qui concerne le plaidoyer, la défense des enfants, leur insertion à l'école et dans la ville.

Nous souhaitons que ce billet favorise de nouveaux projets communs dans ces domaines, comme dans ceux de la santé.